

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-729/SG/CG portant dénomination d'une avenue à Djibouti.

n° 74-729/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

26 avril 1974

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro

10 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

L'avenue reliant la rue Saint-Laurent-du-Var à avenue des Messageries-Maritimes prend le nom d'avenue du Président-Georges-Pompidou. Art. 2.— Le chef de district de Djibouti est chargé de l'exécution du président arrêté.